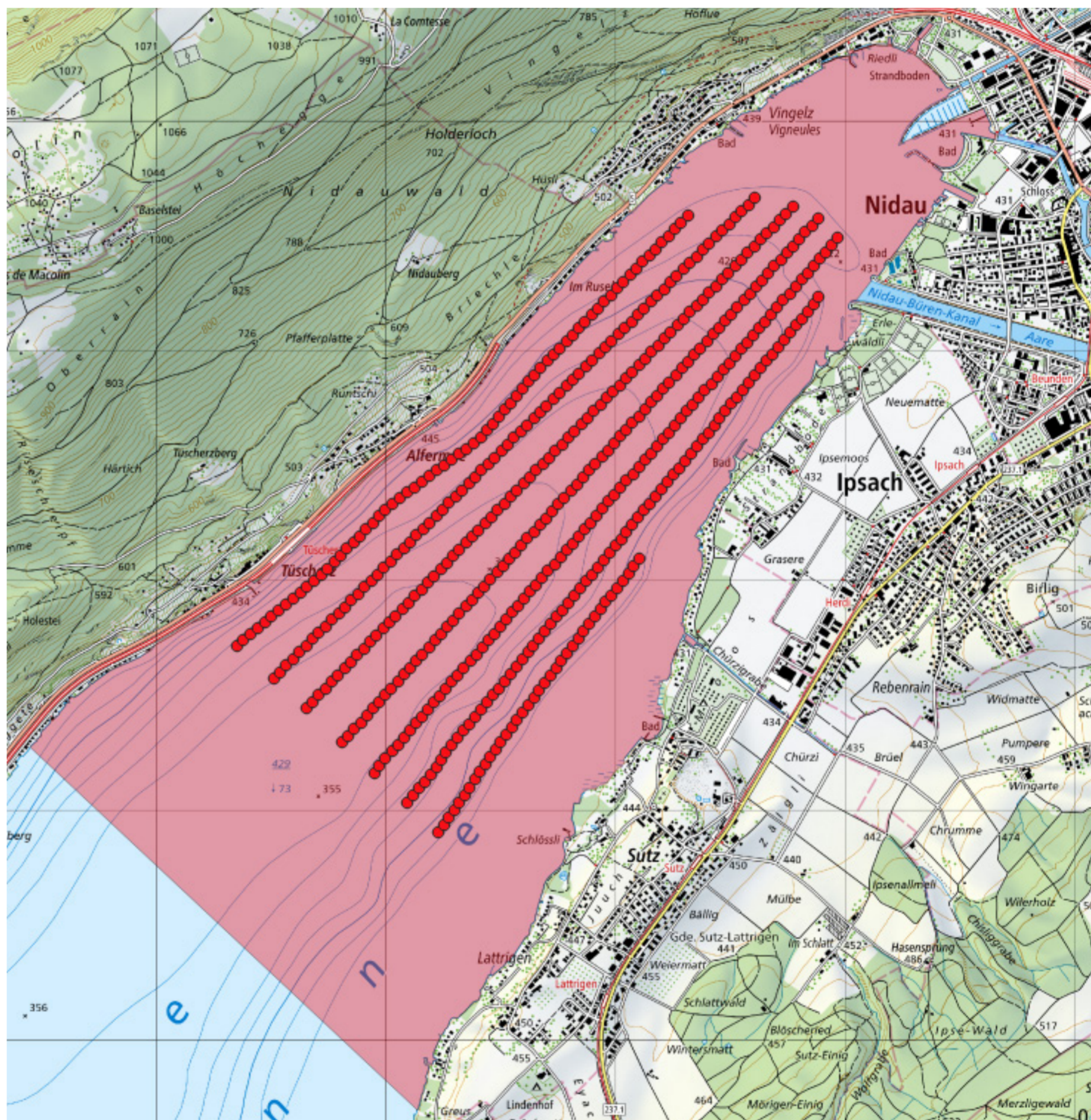




Mesures avec pulsateurs d'air sur le lac – Danger pour les plongeurs !

Du 10 au 31 mars 2023, des mesures avec des pulsateurs d'air seront effectuées sur le lac de Biemme pendant plusieurs jours durant la journée. Sous l'eau, celles-ci sont très bruyantes et représentent un danger pour les plongeurs. Durant cette période, renoncez à plonger dans le périmètre délimité ou informez-vous au préalable (e-mail et téléphone ci-dessous).



À gauche : Des mesures sont effectuées avec une telle barge de 40 mètres de long équipée d'une grue.

À droite : La barge se déplace à une vitesse de 5 km/h le long des points rouges et effectue toutes les dix secondes une mesure avec des pulsateurs d'air. Les impulsions d'air sont très bruyantes – jusqu'à 194 dB – et représentent un danger pour les plongeurs.

Informez-vous ou évitez les plongées entre le 10 mars et le 31 mars 2023 dans le périmètre délimité en rouge sur le lac !

Renseignements par e-mail ou téléphone : info@waermeverbund-baspo-magglingen.ch | 079 648 96 89.